

**Département d'Etat des Etats - Unis d'Amérique**  
**Ambassade des Etats - Unis à Kinshasa**

**Programme du fonds pour la démocratie et les droits de l'homme**

**L' intitulé de l'offre de financement :** Le programme du fonds de l'Ambassade des Etats -Unis d'Amérique pour la démocratie et les droits de l'homme

**Date d'ouverture :** Le 1<sup>er</sup> mars 2012

**Personne à contacter :** **Becky Ward, coordonatrice du fonds spécial d'auto-assistance de L'Ambassadeur**

**I. Description de l'offre de financement**

L'Ambassade des Etats-Unis a le plaisir d'annoncer que les fonds sont disponibles à travers le programme pour la démocratie et les droits de l'homme. Veuillez suivre minutieusement les instructions ci-après.

**Raison de la subvention :**

Les subventions sont destinées aux organisations non-gouvernementales et visent à soutenir des projets qui promeuvent et défendent les droits civiques et politiques. Le fonds soutiendra des activités très spécifiques, à court terme et de très grand impact proposées par des ONG locales engagées dans la promotion et la défense des droits civiques et politiques.

**Les fonds pour la démocratie et les droits de l'homme comprend des thèmes généraux mais pas limités aux domaines suivants:**

Domaine des droits de l'homme: Education, lancement d'ONG des droits de l'homme, de projets créatifs pour améliorer le respect et l'application des droits humains, de projets sur la traite des personnes axés sur les mesures de protection et de prévention et sur la réhabilitation des victimes de la torture.

Domaine juridique: Publication, traduction et vulgarisation de la constitution et des lois dans les langues minoritaires locales, éducation au droit, lancements des barreaux et association des juristes ; des projets d'assistance juridique.

Domaine judiciaire: Formation des administratifs des cours y compris des officiels locaux et traditionnels sur l'Etat de droit ou sur le rôle du secteur judiciaire dans une démocratie.

Le domaine législatif: Améliorer l'efficacité de la législature, former les parlementaires et les membres de leurs cabinets.

Education civique: Education publique pour des journalistes indépendants sur le rôle de medias

indépendants dans une démocratie, assistance technique, soutien aux démarrages des associations des journalistes; l'éducation civique des filles, campagne de conscientisation du public sur le droit de vote et/ou sur les coûts sociaux de la corruption publique.

Les droits des femmes: Education, conseils et assistance juridique pour la prévention des violences contre la femme, autonomisation (non économique) des femmes, démarrages des ONG dirigées par des femmes, accès accru des femmes et groupes ethniques au système judiciaire et aux processus politiques .

Domaine électoral: Assistance très limitée aux commissions électorales indépendantes, assistance aux groupes d'ONG locales de monitoring des élections.

Résolution des conflits: Restreinte aux activités qui promeuvent la tolérance et l'entente entre des secteurs de la société tels que les groupes ethniques et les factions politiques; notamment, des ateliers, publication de matériels d'éducation civique portant sur l'égalité des droits et responsabilités dans un système démocratique.

## **II. Information sur la subvention**

Type de financement: Une subvention

Plafond du montant de la subvention individuelle: 25,000 Dollars américains

L'ambassade des Etats - Unis à Kinshasa se réserve le droit d'accorder moins ou plus de fonds prévus en l'absence de dossiers valables ou encore pour des raisons qui pourraient être jugées très favorables aux intérêts du gouvernement américain.

**Echéances du budget et du projet:** La subvention des projets doit être réalisée en une année ou moins.

## **III. Délai pour le dépôt des dossiers**

Les demandes devraient être déposées à l'ambassade des Etats-Unis à Kinshasa. Il est recommandé aux requérants de compléter et déposer les formulaires attachés à cet avis d'offre. Les demandes doivent comprendre une description de l'organisation, des informations sur le background de l'activité proposée, la description de l'activité et son impact visé. Les requérants devront mentionner toute autre source de financement ou contribution en nature de la part d'autres donateurs qui pourraient soutenir les activités proposées dans le cadre du fonds pour la démocratie et les droits de l'homme. Les requérants doivent aussi compléter et déposer un budget détaillé. Toutes les demandes doivent être déposées avant le 30 avril 2012 pour qu'elles soient prises en compte par le fonds 2012.